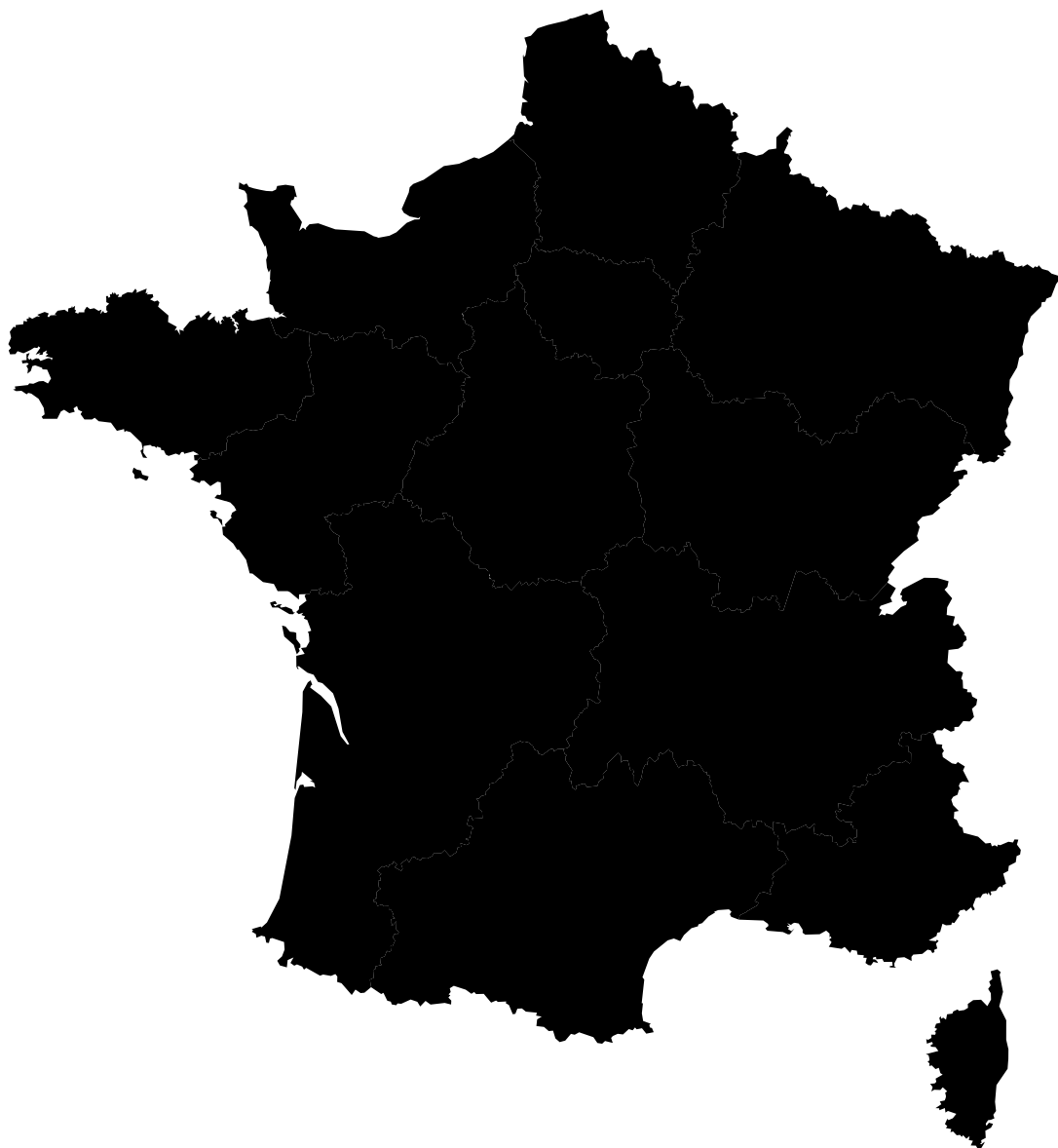


Macron, c'est ce Président qui prétend combattre le séparatisme islamique !



Une loi pour combattre l'islamisme, qu'on nous promet depuis trois ans, est dans les tuyaux.

« Chez nous, l'islam politique n'a pas sa place », ose affirmer Macron !

Boniments habituels. Une femme intégralement voilée, en totale infraction avec la loi de 2010, a bien sa place aux côtés du

Président, sans la moindre réaction de son service de sécurité.

Dans son roman « **Soumission** », Houellebecq ne se « trompe » que sur la date. La fiction pourrait bien devenir réalité et nous amener dans les prochaines années un Président musulman, porté au pouvoir par un vote confessionnel antirépublicain massif.

Déconsidéré, méprisé, diabolisé par une odieuse propagande mondialiste, le vote patriote et identitaire se heurtera toujours à l'alliance majoritaire, composée d'islamo-gauchistes, d'écologistes, de centristes, renforcés par les légions d'idiots utiles, qui se disent de droite mais votent systématiquement à gauche.

Comme le dit Yves Thréard, la libanisation de la France est en marche.

Aux dernières municipales, on a vu fleurir les listes communautaristes, permettant à de nombreux élus sensibles aux thèses islamistes de gagner les mairies et d'entrer aux conseils municipaux.

Voilà où nous ont menés le « vivre-ensemble », le droit à la différence, le respect de la diversité, la tolérance et l'antiracisme à sens unique.

La taqîya et la complicité de la « **gauche niqab** » font des ravages. Les mini-califats explosent et **la République ne connaît qu'une seule stratégie : reculer !**

Et aujourd'hui, Emmanuel Macron ose déclarer « **qu'il ne faut céder aucun pouce du territoire républicain à ceux qui proposent de sortir de la République** ». Quelle mascarade !

Voilà plus de 30 ans qu'il fallait agir, mais c'est trois ans après son élection que Macron découvre le risque séparatiste !

En 2004, Fillon ne trouvait rien de mieux que d'enterrer

l'excellent rapport Obin sur la dramatique islamisation de l'école républicaine. Pas de vagues !

Les différents gouvernements ont fermé les yeux sur les prières de rue, sur les horaires séparés hommes-femmes dans les piscines, sur le port du voile intégral, sur les repas halal dans les cantines, sur les salles de prière dans les entreprises, sur les écoles coraniques hors contrat, sur les mosquées salafistes et fréristes, sur les clubs de sport islamisés, sur la radicalisation des prisons, sur les associations anti-républicaines, sur les zones de non-droit, sur les trafics d'armes et de drogue, sur l'antisémitisme musulman, sur les atteintes à l'égalité des femmes.

Le résultat de cette passivité criminelle ? Un décuplement de l'islam radical.

Entre 2005 et 2020, le nombre de salafistes et de fréristes en France a été multiplié par 10, selon les services de renseignement.

Il y a 45 000 salafistes et 55 000 fréristes qui poursuivent leur travail de sape. On dénombre 104 mosquées salafistes et 130 fréristes.

Mais sur les 2 000 lieux de culte musulman, combien sont radicalisés et passent sous les radars ?

Le vote communautaire devient un problème qui menace la République. Encore largement minoritaire au niveau national, il ne cesse de progresser dans certains départements.

Cinq d'entre eux sont dans le collimateur du ministère de l'Intérieur : **Nord, Val-d'Oise, Rhône, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine.**

Dans un milieu passé maître dans l'art de la dissimulation, faire signer par les associations une charte sur la laïcité, avant de pouvoir bénéficier des subventions de l'État, relève

de la plus grande naïveté.

Depuis des années, l'islamisme prospère grâce à l'argent du contribuable, distribué massivement sans aucun contrôle.

Les dérives séparatistes ne se limitent pas aux mairies. Les écoles coraniques hors contrat sont le terreau de l'islamisme.

Combien d'élèves musulmans suivent un enseignement parallèle axé sur le Coran, bien loin de l'enseignement de l'école républicaine ?

Gérald Darmanin, chargé de lutter contre le séparatisme et d'élaborer la future loi sur le sujet, vient de déclarer :

« La France est un pays où aucune religion n'est supérieure à une autre. La première des choses que l'on peut faire, c'est d'éviter la guerre civile. Et la pire de toutes : celle née des religions ».

Mais Macron, refusant de trancher comme toujours, joue les contorsionnistes.

« Le séparatisme islamiste est incompatible avec l'indivisibilité de la République ». Mais il s'empresse aussitôt de ne pas condamner les communautarismes.

« Ces appartenances religieuses s'ajoutent à la République, elles ne sont pas incompatibles avec elle... »

On l'aura compris, Macron reste le plus fidèle soutien des communautarismes.

Ce n'est pas en fermant 200 cafés et une quinzaine de moquées radicalisés que la République va faire trembler les salafistes.

En attendant, le terrorisme musulman continue de frapper.

266 victimes sont tombées depuis 2012, au cri de « Allahu akbar » et 32 attentats ont été déjoués depuis 2017.

N'ayons aucune illusion, Macron ne fera rien qui puisse contrarier ses électeurs musulmans de 2022.

<https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/politique/en-couverture-40-ans-de-soumission-de-la-france-face-lislam-116438>

Jacques Guillemain